

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Cette déclaration est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Nous PPT Group (UK) Ltd commercialisant sous le nom de « Mecmesin »

à Newton House, Spring Copse Business Park, Slinfold, West Sussex. RH13 0SZ. UK

Conformément à la ou aux directive(s) européennes suivantes :

Directive CEM 2014/30/UE
Directive RoHS 2011/65/UE

déclare par la présente que :

Nom de l'équipement/du modèle: AFG Mk4, BFG Mk4, CFG+
Description : Dynamomètre
Équipement dérivé : AFTI, SMART
Numéro(s) de série: Tous les appareils spécifiés, postérieurs à la date d'émission de ce document

est/sont conforme(s) à la législation d'harmonisation pertinente de l'Union Européenne, sur la base de la conformité aux normes harmonisées appliquées suivantes :

<i>N°. Ref.</i>	<i>Titre</i>	<i>Édition/Date</i>
EN 61326-1	Electrical equipment for measurement, control and laboratory use – EMC Requirements - General Requirements	2013
EN 61010-1	Safety requirements for electrical equipment for measurement, control, and laboratory use - General requirements	2010+A1:2019

Représentant autorisé



Neil Pryke
Directeur des Opérations Groupe
Date d'émission : 7 Décembre 2023

PPT Group (UK) t/a Mecmesin
PPT GmbH & Co. KG
Basler Straße 65
79100 Freiburg
Deutschland